



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CORPORATION DE LA MAISON MERRY

Tenue le 21 mai 2025, 18h00-19h53 à la Maison Merry

PROCÈS-VERBAL

- Administrateurs présents :** Marie Robert, présidente par intérim
Josée Mongeau, trésorière
Monique Poirier, administratrice
Frédéric Leblanc, administrateur
- Membres présents :** Denis Bégin, Marie-France Bourdages, Mireille Chapleau, Louise Gagné,
Josianne Jetté, Mario Roy, Thérèse Samson
- Sont également présents :** Éric Gérard Langlois, directeur général
Marie Lemonnier, coordonnatrice
Daphnée Harbec, adjointe administrative
Marie-Michèle Walker, Cheffe de la Division Culture, Bibliothèque et
Patrimoine de la ville de Magog
- Observatrice :** Marie-Josée Fauteux

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 17 avril 2024
6. Présentation du Rapport annuel 2024
7. Dépôt des états financiers 2024
8. Nomination de l'auditeur pour l'année financière 2025
9. Ratification des actes des administrateurs
10. Dossiers prioritaires 2025
11. Dépôt des Prévisions budgétaires 2025
12. Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'élection
13. Élection des administrateurs
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

1. Mot de bienvenue

Au nom du conseil d'administration, Marie Robert, présidente par intérim, souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Vérification du quorum

La présidente par intérim confirme le quorum et déclare l'ouverture de l'assemblée à 18h05.

3. Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Josée Mongeau et appuyé de Monique Poirier que Marie-France Bourdages et Mireille Chapleau agissent respectivement en tant que présidente et secrétaire d'assemblée.

Marie-France Bourdages et Mireille Chapleau acceptent.

- Adopté à l'unanimité –

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Frédéric Leblanc et appuyé de Josianne Jetté d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

- Adopté à l'unanimité –

5. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 17 avril 2024

Il est proposé par Marie Lemonnier et appuyé de Monique Poirier d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale 2024 après la correction suivante :

Point 8.0 : Modifications aux règlements généraux

Lire : « Josianne Jetté, présidente du conseil d'administration
de la Société d'histoire de Magog. »

- Adopté à l'unanimité –

Madame Marie-Josée Fauteux étant déjà sur place, il est convenu unanimement d'inverser les points 6 et 7 prévus à l'ordre du jour.

6. Dépôt des états financiers 2024

Madame Marie-Josée Fauteux, vérificatrice, présente les États financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 et répond aux questions de l'assemblée.

Aucune question particulière n'est soulevée en ce qui a trait aux revenus, aux dépenses, aux résultats, aux actifs et au bilan. Cependant, quelques demandes d'explications supplémentaires sont apportées par des membres présents, soit :

Mention des biens

Madame Louise Gagné s'interroge sur la nécessité de voir apparaître dans les états financiers annuels une mention des biens, tels que les collections. La vérificatrice signifie qu'en dessous d'une valeur totale de 50 000\$, cela n'est pas nécessaire. Madame Gagné souhaite tout de même que des vérifications soient faites, mentionnant de possibles nouvelles normes comptables à ce sujet.

De plus, le directeur général et l'historienne du Musée précisent que les collections disponibles à la Maison Merry appartiennent de fait à la ville de Magog, ce que déplore d'ailleurs madame Gagné. Ce point sera revu à l'item « Période de questions », à la suggestion de la présidente d'assemblée.

Valeurs des heures bénévoles

Madame Gagné souhaite également que soient documentées les heures bénévoles réalisées à la Maison Merry, information stratégique pour les partenaires financiers (ou un pourcentage de ce que cela représente et qui pourrait être monnayé). La direction générale indique que ces informations sont toujours précisées lors des différentes demandes de subventions.

Placement Mécénat

À la demande de madame Josianne Jetté, la présidente d'assemblée explique ce qui en est du Placement mécénat réalisé par la Maison Merry.

La présentation des États financiers étant complétée, madame Marie-Josée Fauteux, vérificatrice, quitte l'assemblée.

7. Présentation du Rapport annuel 2024

Le directeur général, monsieur Éric Gérard Langlois, présente le Rapport annuel des activités réalisées à la Maison Merry en 2024.

Une correction est apportée en ce qui a trait au nombre de personnes ayant participé au Mois de l'Archéologie. En effet, il faudrait y lire « 10 familles » et non, « 10 visiteurs ».

Marie Lemonnier recommande que soit ajouté à la liste des commanditaires impliqués cette dernière année à la Maison Merry le nom de la Microbrasserie Memphré.

Suite à la présentation, différentes questions sont apportées :

COGECO

Madame Louise Gagné souhaite connaître le temps réel accordé par Cogeco aux activités 2024 de la Maison Merry. Le directeur général mentionne l'importante collaboration liant ce média au Musée.

Concert Orford sur la route

Madame Gagné manifeste le souhait que reviennent les concerts « Orford sur la route » à la Maison Merry pendant la saison estivale et recommande que soit négociée une gratuité possible avec cet organisme culturel à l'avenir. À ce sujet, madame Marie-Michèle Walker informe les membres présents qu'une entente lie la ville de Magog à Orford Musique et que celle-ci, se terminant en 2025, sera effectivement renégociée.

Expérience mobile

Madame Josiane Jetté souhaite recevoir de plus amples informations sur l'utilisation de l'expérience mobile par les visiteurs de la Maison Merry. Madame Marie Lemonnier précise que cet outil n'est pas très utilisé finalement sur une base individuelle, mais un peu plus en « Team Building ». Il est alors suggéré de déterminer une façon précise d'en connaître l'utilisation et de réaliser des statistiques annuelles à cet effet.

Monique Poirier quitte l'assemblée.

8. Nomination de l'auditeur pour l'année financière 2025

Il est proposé par Marie Lemonnier et appuyé de Louise Gagné que la Corporation de la Maison Merry retienne les services de Marie-Josée Fauteux en tant que vérificatrice des états financiers pour l'exercice devant se terminer le 31 décembre 2025

- Adopté à l'unanimité –

9. Ratification des actes des administrateurs

Il est proposé par Josianne Jetté et appuyé de Mireille Chapleau de ratifier les actes des administrateurs réalisés au cours de l'année 2024.

- Adopté à l'unanimité –

10. Dossiers prioritaires 2025

Éric Gérard Langlois, directeur général, dresse le portrait des dossiers prioritaires envisagés en 2025 dont, entre autres, les discussions déjà amorcées en ce qui a trait à une possible continuation des activités de la Société d'histoire de Magog par la Corporation de la Maison Merry.

11. Dépôt des Prévisions budgétaires 2025

Josée Mongeau, trésorière, présente les Prévisions budgétaires 2025 de la Maison Merry et répond aux questions des membres.

12. Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'élection

Il est proposé par Josée Mongeau et appuyé de Marie Lemonnier d'élire Marie-France Bourdages et Mireille Chapleau respectivement présidente et secrétaire d'élection.

Marie-France Bourdages et Mireille Chapleau acceptent.

- Adopté à l'unanimité –

13. Élection des administrateurs

La présidente d'élection confirme les intérêts des candidats sortants à briguer ou non un second mandat :

Josée Mongeau, candidate sortante, souhaite ne pas renouveler son mandat au sein du conseil d'administration. Louise L'Heureux, quant à elle, aimerait poursuivre son implication.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Louise Gagné propose la fermeture des mises en candidature et est secondée par Thérèse Gagnon.

Louise L'Heureux est donc élue par acclamation en tant qu'administratrice au sein du Conseil d'administration de la Corporation de la Maison Merry.

Les administrateurs suivants composeront donc le Conseil d'administration 2025 de la Corporation de la Maison Merry, soit :

Marie Robert
Louise L'heureux
Frédéric Leblanc
Monique Poirier
Jacques Laurendeau (représentant de la Ville de Magog)

Le Conseil d'administration veillera à combler les deux (2) postes toujours vacants.

14. Période de questions

Madame Josianne Jetté émet quelques recommandations et souhaits, tels :

Administrateurs / profils recherchés

Inclure dans les profils possiblement recherchés au sein du conseil d'administration de la Corporation une compétence en muséologie et en histoire.

Une invitation

Une invitation est à nouveau émise aux administrateurs de la Corporation de la Maison Merry à aller visiter la Société d'histoire de Magog. À ce souhait s'ajoute celui émis par la présidente de la Maison Merry à recevoir également les administrateurs de la Société d'histoire à la Maison Merry afin de mieux en connaître la mission, les orientations et objectifs de sa Planification annuelle ainsi que les différents projets et activités en cours.

Participation à l'Assemblée générale

Afin d'encourager une plus grande participation des membres à l'Assemblée générale annuelle de la Corporation à l'avenir, il est suggéré de jumeler à cette réunion une activité ou une conférence thématique d'intérêt. Il est également ajouté de tenter, dans la mesure du possible, de limiter la durée de l'assemblée.

De plus, pour faire suite à la question précédente de madame Louise Gagné relativement aux normes comptables canadiennes, la présidente d'assemblée rappelle l'expertise et la spécificité de la vérificatrice comptable retenue par la Corporation depuis plusieurs années.

15. Levée de l'assemblée

Proposée par Josée Mongeau et appuyée à l'unanimité, l'Assemblée générale annuelle 2025 est levée à 19h53 le 21 mai 2025.

Mireille Chapleau
Secrétaire d'assemblée